

FANJEAUX...

Bulletin d'informations municipales

N° 51 - Mai 2012

Le Mot du Maire

Avant le vote du budget primitif, j'ai demandé au centre des finances publiques de Bram de m'adresser la situation financière de la Commune.

Les recettes de fonctionnement représentent 809 € par habitant, composées de la dotation globale de fonctionnement (Etat) 302 € par habitant, des ressources fiscales 507 € par habitant ainsi que des revenus des immeubles (locations).

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 698 € par habitant.

Les équilibres financiers font ressortir une trésorerie confortable correspondant à 7,5 mois de charge de fonctionnement.

Les bases fiscales sont relativement modestes avec :

- Une base de taxe d'habitation de 762 € par habitant pour une moyenne départementale de 861 €.
- Une base de foncier bâti de 585 € par habitant pour une moyenne départementale de 597€.
- Le taux de foncier non bâti est de 61,09 % contre une moyenne départementale de 92,69 %.

L'encours des dettes et des charges financières s'élève à 762.632 € soit 866 € par habitant.

Le budget global d'investissement s'élève à 742.528 €, en 2011 il était de 652.950 €.

Vous retrouverez les principaux postes d'investissement dans ce bulletin et vous pourrez constater que ce budget lors de son exécution, considérant la diversité des prévisions, devrait apporter une amélioration du quotidien de tous les fanjuvéens. Je remercie François Passemar, adjoint chargé des finances, ainsi que la commission qu'il dirige, pour leur très bon travail et leur regard financier rigoureux qui permet à notre commune d'avancer, avec nos moyens, sans dépenses disproportionnées, tout en privilégiant les besoins prioritaires que nous nous sommes fixés. Ma seule motivation demeurant l'intérêt général et la continuation du très bon travail réalisé par mes prédécesseurs.

Denis JUIN.

En bref

Adresse

La Poste communique :

«En ce qui concerne le changement des adresses pour les particuliers : en pratique, les grandes entreprises (EDF, SFR, FRANCE TELECOM, GDF.....) achètent les fichiers à La Poste une fois par an».

Donc nul ne peut nous dire avec précision et à quel moment les nouveaux listings basculent. En revanche, un particulier peut signaler lors, par exemple, du paiement de sa facture, le libellé exact de sa nouvelle adresse.

Numéros des maisons



Les numéros, qui seront apposés sur les maisons par les services municipaux, sont fabriqués artisanalement, il en faut plus de 300, ce qui demande un certain délai...

Site internet

Le site «fanjeaux.fr» est régulièrement mis à jour.

- . L'agenda regroupe les animations à venir.
- . L'annuaire liste les artisans, commerçants et services de la commune.
- . L'album regroupe quelques photos des manifestations.

Un peu de la vie de tous les jours de la commune, consultez-le et n'hésitez pas à faire part de vos remarques, erreurs, manques, soit au travers du formulaire «contact», soit à la mairie.

Ceux qui n'ont pas d'Internet chez eux, sachez qu'un poste informatique, connecté, est disponible à la mairie et un autre à la bibliothèque, rue de la Cave Longue.

Cambriolage : aidons les gendarmes

La recrudescence des cambriolages sur notre territoire, doit nous amener à être vigilants, attentifs et prudents. Soyons acteurs de notre sécurité.

Il ne faut pas hésiter à signaler à la mairie ou à la gendarmerie, tout ce qui semble suspect.

Victimes : dans un premier temps ne touchez à rien et demandez l'intervention de la gendarmerie qui vous donnera des conseils pratiques immédiat.

GENDARMERIE : 17 ou 04.68. 76.10.17

MAIRIE : 04.68.24.70.01

Lundi, mardi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
mercredi, jeudi, samedi de 9 h à 12 h.

25 Octobre 2011

Remplacement au titre de l'article L2121-33 du Code général des collectivités territoriales de Mme Isabelle Delpech, déléguée titulaire et de M. Irénée Canaby, délégué suppléant de la commune auprès de la communauté de communes Piège Lauragais. Ont été élus François Passemar titulaire et Bernard Ormières, suppléant.

Approbation du dossier de déclaration au titre du code de l'environnement nécessaire au projet de réhabilitation de la station d'épuration.

Validation des dossiers de révisions simplifiées n°2 (projet de gîte à la Ramonette) et n°3 (reprise du zonage des Homs) du Plan Local d'Urbanisme.

Institution sur l'ensemble du territoire communal de la taxe d'aménagement au taux de 3.5 % qui remplace la taxe locale d'équipement.

Informations diverses :

M. Baroy de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) a rencontré les élus afin d'envisager des travaux de restauration intérieure de l'église. Ces travaux pourront être subventionnés à hauteur de 50% par l'État,

par la Région et par le Conseil général dans le cadre du programme Pays cathare. La restauration du buffet d'orgue sera intégrée dans ce projet.

Des devis ont été demandés pour le remplacement de la chaudière de la salle polyvalente.

Des informations complémentaires ont été demandées afin de compléter les dossiers d'appel d'offres concernant le projet de réfection de la voirie du cœur du village. Après avoir contacté la D.D.T.M. et le Département à ce sujet, la commune devra s'adresser à un bureau d'études privé si elle souhaite régler les problèmes de sécurité au niveau de la circulation des véhicules dans le village.

Lotissement Pomme Rose : Le permis de lotir a été accordé. Mme Esquieu a autorisé le rejet des eaux du futur bassin de rétention dans le fossé situé sur sa propriété. La création et l'entretien du ruisseau seront à la charge de la commune.

Suite à l'acquisition de plusieurs chemins privés entretenus depuis toujours par la commune, une mise à jour du classement de la voirie communale devra être réalisée.

8 Décembre 2011

- Augmentation du prix des repas à la cantine scolaire pour le personnel enseignant qui passe à 7,70 € (prix de revient du repas). Le tarif pour les élèves reste inchangé à 2,80 €.

- Adhésion à l'association des sites du Pays Cathare. La cotisation annuelle s'élève à 1.000 €. Cette association regroupe 20 sites : châteaux, abbayes et musées liés à l'histoire du catharisme en Occitanie à l'époque médiévale. Elle assure leur promotion grâce à ses éditions (documents d'appel, brochures, livres ...), sa participation aux salons touristiques et son site Internet.

- Demande de l'aide des services de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer), dans le cadre de l'ATESAT (Assistance technique fournie par l'état pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire), pour la mise à jour du classement de la voirie communale.

- Choix du cabinet d'études pour les travaux d'aménagement des rues du centre bourg. Le bureau d'études de M. Chapal, dont la proposition est la

plus avantageuse, a été retenu pour un montant de 46.350 € H.T.

Informations diverses :

- Achat de 10 panneaux électoraux et d'un pupitre.

- Le budget prévu pour le voyage à Caleruega des enfants de CE1 et CE2 s'élève à 8.300 €. Le financement sera assuré en partie par la coopérative scolaire, l'association des parents d'élèves, l'association de Jumelage et la commune. Suite à la rencontre de la Directrice d'école avec M. André Viola, les services du Département pourront apporter leur soutien pour le montage d'un dossier de demande d'aide Européenne.

- L'école demande également une aide pour l'activité piscine prévue les 1er et 3ème trimestres scolaires.

- Une réunion concernant les travaux à la station d'épuration a eu lieu avec le cabinet CETUR, les représentants de VEOLIA et du Conseil Général. Une proposition moins coûteuse pour le traitement des boues sera étudiée afin de maintenir le coût global de l'opération à 250.000 € TTC.

En fin de réunion, André Viola, Président du Conseil général de l'Aude et Conseiller général du canton de Fanjeaux, est venu rencontrer l'équipe municipale et l'informer sur les dossiers importants comme le schéma de coopération intercommunale, le budget du Département, le syndicat audois d'énergie... Il informe également le conseil municipal que le Département va, à nouveau, subventionner les travaux de voirie réalisés par les communes.

15 mars 2012 :

Vote du Compte Administratif 2011

Excédent de 279.957 € en fonctionnement et excédent d'investissement de 31.048 €.

Compte tenu des restes à réaliser, dépenses et recettes, l'excédent global est de 118.036 €.

Vote du compte administratif 2011 du service Eau et assainissement :

excédent global de 28.621 €.

La participation aux dépenses de fonctionnement de l'école des communes ayant des enfants scolarisés à Fanjeaux a été maintenue, pour l'année 2012, à 120 € par enfant.

Informations diverses

Lotissement Pomme-Rose : Suite à l'appel d'offres lancé par Habitat Audois, les entreprises ont été retenues pour la réalisation des réseaux et de la voirie.

Acquisition d'une étrave et d'une saleuse.

12 Avril 2012

Acquisition de terrains appartenant à la maison de retraite, EHPAD Jean Loubès, afin d'agrandir la zone artisanale de « La Confrérie ».

Vote de budget 2012

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 800.571 €.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des différentes taxes qui restent fixés à :

| | |
|-------------------------------------|---------|
| Taxe d'habitation | 17.97 % |
| Foncier bâti | 21.54 % |
| Foncier non bâti | 61.09 % |
| Cotisation foncière des entreprises | 22.08 % |

En investissement dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 742.528 €.

Vote du budget 2012

du service Eau et Assainissement :

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 321 957 €. Sont prévus les travaux de réhabilitation de la station d'épuration en rapport avec l'augmentation future de la population (250.000 € H.T.).

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 43.400 €.

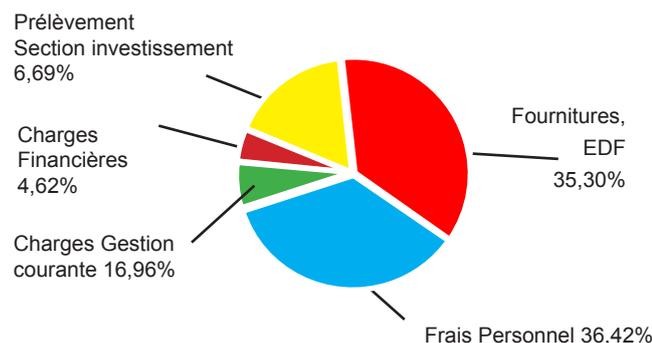
Les surtaxes votées sont les suivantes : 0,30 € pour le service de l'eau et 0,52 € pour le service assainissement.

Economisons l'eau : pour moins dépenser, moins polluer et pour gérer sur le long terme cette ressource précieuse, Il faut agir. L'eau est gaspillée tous les jours, réparons un robinet qui fuit, évitons au maximum de faire couler l'eau inutilement, surveillons notre compteur, il ne doit pas tourner si nous n'utilisons pas d'eau, récupérons l'eau de pluie, de rinçage, pour arroser nos fleurs...

BUDGET FONCTIONNEMENT

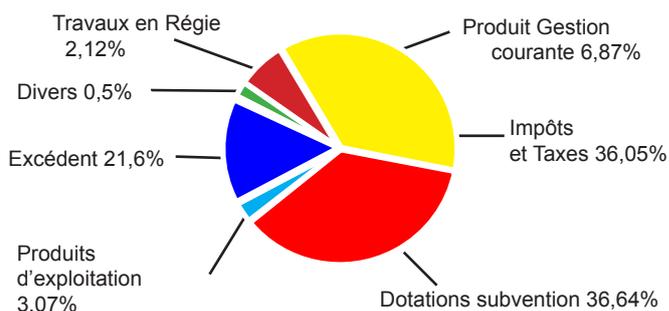
DEPENSES FONCTIONNEMENT

| | |
|--|---------|
| Entretien, Fournit. diverses, Eau, EDF, Assurances, ... | 282.587 |
| Frais Personnel | 291.600 |
| Charges Gestion courante (dont 26.000 € de subvention aux associations) | 135.800 |
| Charges Financières | 37.000 |
| Prélèvement Section investissement | 53.584 |



RECETTES FONCTIONNEMENT

| | |
|--------------------------|---------|
| Produits d'exploitation | 24.600 |
| Impôts et Taxes | 288.611 |
| Dotations subvention | 293.324 |
| Produit Gestion courante | 55 000 |
| Travaux en Régie | 17.000 |
| Divers | 4.000 |
| Excédent | 118.036 |



LA VIE COMMUNALE

Principales acquisitions et réalisations prévues pour l'année 2012

- Les acquisitions (41.000 €) dont l'achat de matériel divers (lame de déneigement, bétonnière, chaises salle Blaché, saleuse, chaudière salle polyvalente...)
- L'acquisition de terrain appartenant à la maison de retraite pour l'extension de la zone artisanale de la Confrérie.
- Les travaux pour consolider les soutiens et les attaches des cloches de l'église.
- Les travaux de mise aux normes de la Mairie
- La modification du Plan Local d'Urbanisme
- L'extension de l'éclairage public
- La réfection de la voirie du village et les études pour la réhabilitation de la voirie du centre bourg.
- La signalétique intérieure des monuments et la signalisation dans le village
- Face à l'Office du tourisme : la réfection des toilettes, la restauration du poids public et le réaménagement des abords
- La création d'une maison du randonneur dans l'ancienne bibliothèque, Place du Lac de Jupiter.
- Les travaux sur les chemins ruraux
- La restauration des marches du Calvaire à l'angle du chemin des Fontanelles
- La réfection du mur du Seignadou, en continuité des travaux effectués en 2010.

Ces projets seront financés par les fonds propres de la commune et subventionnés par l'État et le Conseil Général de l'Aude, certains le seront dans le cadre du programme «Pays cathare»..

Travaux réalisés ou en cours

Escalier Résidence Aulard la rue Courtine Amiel n'est plus un cul de sac, un escalier en acier galvanisé qui s'appuie sur le mur de soutènement du Belvédère la relie au parking de la résidence Aulard, un accès direct pour les habitants.



Un « tourne à gauche » au niveau du poste électrique sur la route vieille. Il permet de sécuriser le passage des engins agricoles.

L'aire de jeux des enfants est en cours de réaménagement. De nouveaux jeux ont été commandés, répondant aux normes de sécurité imposées et seront posés sur lit de graviers roulés ou surface amortissante. Toboggans, mur d'escalade, pont, échelle et passerelle, seront adaptés aux plus petits et aux plus grands.



Le grand toboggan lors de son transbordement dans le camion municipal, tiendra, tiendra pas ?

Le court de tennis a été rénové, le grillage devrait retrouver prochainement une seconde jeunesse.

Sont en projets la rénovation de l'aire de jeu multi-sport au-dessus du tennis et un parcours ludique et sportif

Les bambins, les «ados» et les plus grands auront de quoi occuper leurs loisirs.

Au secours des cloches de l'église



Les cloches se sont tuées cet hiver, ne rythmant plus la vie du village. Cyrille Quérol et Michel Viola sont intervenus après avis technique de l'architecte des Bâtiments de France. Il a fallu consolider l'une des poutres les supportant, grâce à un IPN (poutre métallique) appuyé sur les murs et remplacer les fils de fer qui relient les battants au clavier qu'actionne Claudette.

Avec ses 80 marches pour atteindre les cloches, il ne s'agissait pas d'oublier un outil au pied de l'escalier.



La chaussée et les trottoirs de l'avenue de la gare en cours de réfection.

Un départ à la retraite

Huguette Meyer a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a servi le 02 février, pour la dernière fois le repas des enfants à la cantine, après 14 années passées à leur concocter de bons petits plats. Sa famille et ses amis profiteront désormais de ses talents de cuisinière



Les brioches de l'AFDAIM



260 brioches ont été proposées, aux fanjuvéens. au profit de l'AFDAIM (Association d'aide aux handicapés mentaux). Les bénévoles les remercient de l'excellent accueil qui leur a été réservé. Une brioche en échange d'un billet. 1.320 € ont ainsi été récoltés, les comptes ont été officiellement faits à la mairie.

Le fleurissement du village : l'affaire de tous

Par souci d'économie d'eau et de moyens financiers et humains, la municipalité a décidé de planter un maximum d'essences locales, c'est-à-dire des plantes vivaces méditerranéennes.

Sous l'impulsion de la commission fleurissement, le nettoyage des espaces publics fleuris a été lancé. Tous les fanjuvéens sont invités à y participer. Certains ont déjà prêté main forte à la commission, d'autres ont nettoyé devant chez eux. Tout ceci permet d'avoir un village plus agréable et de dégager du temps aux employés municipaux pour la tonte de l'herbe ou d'autres gros travaux.

Le rendez-vous est fixé tous les vendredis à 9 h 30 devant l'Office du tourisme.

La Préfecture nous communique

La mort n'est pas plus belle au soleil ! Pour un été 2012 sans mort sur nos routes !

L'été dernier avait été particulièrement meurtrier sur les routes audoises : 16 personnes y avaient perdu la vie entre juillet et août 2011, soit en seulement deux mois (contre 5 en 2010, 8 en 2009).

Alcool, vitesse inadaptée, fatigue et manque de vigilance ont été les principales causes de ces accidents qui, tous, auraient pu être évités si chacun des usagers de la route avait adopté un comportement responsable et respectueux des règles du code de la route.

Quelques rappels s'imposent :

- la conduite est incompatible avec la consommation d'alcool et de produits stupéfiants ;
- un conducteur fatigué est aussi dangereux qu'un conducteur alcoolisé (une privation de sommeil de 24 heures équivaut à un taux d'alcool dans le sang de 1g/l) ;
- à moto ou à scooter, outre le port du casque obligatoire, les vêtements doivent être adaptés pour protéger en cas de chute, quelles que soient les conditions météorologiques (gants, blouson, pantalon, chaussures fermées) : shorts et sandalettes sont à proscrire ;
- à vélo, le port du casque est fortement recommandé, et il est obligatoire de porter un gilet fluorescent dès qu'il fait sombre ;
- le piéton doit s'assurer d'être vu par les autres usagers lorsqu'il circule sur la chaussée, en portant au besoin un gilet fluorescent.

Pour que l'été 2012 reste synonyme de vacances et de fêtes, soyons TOUS RESPONSABLES sur la route.

Exposition de l'été « Charpentes et plafonds peints médiévaux en Pays d'Aude ».

Les richesses ignorées de notre patrimoine, au cœur du monde médiéval, seront présentées par les Archives départementales de l'Aude.

Entrée libre et gratuite tous les jours du 7 juillet au 11 septembre 10h30-13h/15h30-19h, à la Maison Gramont.

Peire Vidal

Fils d'une famille aisée de Toulouse, ce troubadour est à la fois un poète de l'amour et un homme public : options politiques et amours tumultueuses sont étroitement liées.

Fin XIIème siècle - début du XIIIème siècle (on perd sa trace vers 1205)

Esprit libre et indépendant, il s'instaura en conseiller des suzerains, et son franc parler lui vaut quelques revers du destin.

Son œuvre à l'esthétique travaillée et présente, émouvante, légère, nous conserve l'image d'un **amoureux éternel** mais à chaque fois **passionné et sincère** ; elle amorce aussi une nouvelle forme de l'art des troubadours.

On raconte que Peire Vidal se déguisa en loup et se fit chasser à courre, par amour pour sa dame, la belle Louve de Pennautier et fut sérieusement blessé par les chiens et les bergers.

Peire Vidal, chante le château de Fanjeaux

«Mos cors s'alegr'e s'esjau
Per lo gentil temps suau
E pel castel de Fanjau
Que'm ressembla paradis;
Qu'amors e jois s'i enclau
E tot quant a pretz s'abau
E domneis verais e fis.»



«Mon coeur se réjouit à cause du renouveau si agréable et si doux, et à cause du château de Fanjeaux, qui me semble le Paradis ; car amour et joie s'y enferment, ainsi que tout ce qui convient à l'honneur, et courtoisie sincère et parfaite.»

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Un nouveau sourire à l'Office du tourisme



Fabienne Leroy, est la nouvelle directrice de l'Office de tourisme intercommunal. Elle remplace Céline Pauly, promue à Libourne.

En juillet et août, l'OT est ouvert tous les jours de 10h à 13h et de 14h à 19h

04.68.24.75.45,
Place du Treil

Fusion des communautés de communes

La loi imposant un renforcement et un agrandissement des intercommunalités (minimum 5.000 habitants), un projet de nouveau territoire est à l'étude avec les communautés de la Piège et du Garnaguès (Belpech) qui compte 2014 habitants, du Lauragais Malepère (Montréal et Villeneuve les Montréal) 2.344 habitants et notre Communauté de communes de la Piège et du Lauragais (9.381 habitants).

Les études relatives à ce projet sont bien avancées et on peut raisonnablement espérer une officialisation par Monsieur le Préfet du nouveau périmètre en Juillet pour une création effective à compter du 1er Janvier 2013.

Le nouveau territoire, avec plus de 15.000 habitants, permettra de mutualiser les moyens et d'optimiser l'offre de service. Il devrait comprendre :

- La CCPL (notre Communauté de communes)
- La Communauté de communes de la Piège et du Garnaguès (Belpech)
- Les communes de Montréal et Villeneuve les Montréal

Les communes de Lasserre de Prouilhe, Villespy, Carlipa, et Cenne Monesties devraient nous rejoindre dès que possible.

La Médiathèque propose

le 9 juin à 17h00 : «Psychologie et décoration d'intérieur», **conférence**, adulte.

le 13 juin à 10h30, « La musique », **tapis lecture animé** par les « Chiffons Siphonnés », pour les 0-5 ans. sans oublier les prêts de livres, de magazines, de DVD.

La médiathèque est ouverte.

le lundi 16h30 - 18h30, le mercredi 10h30 - 12h00, le samedi 10h00 - 12h00, professionnels ou bénévoles vous y accueillent chaleureusement.

04.68.24.62.79, Rue de la Cave Longue.
lecture@piege-lauragais.fr

Marché des Producteurs de Pays le 17 juillet

Organisé par la Mairie de Fanjeaux, l'Office de tourisme, l'association des producteurs de Pays et la Chambre d'agriculture, le Marché des Producteurs de Pays se tiendra Place du Treil le 17 juillet de 9 h à 18 h. Pour les gourmands et les amateurs de bons produits régionaux, le repas de midi est prévu sur place.

AVEC LES ASSOCIATIONS

La Fanjuvéenne

La rencontre de gym régionale a eu lieu le dimanche 29 avril à Clapier dans l'Hérault. Fanjeaux était représenté par deux équipes féminines qui se sont brillamment distinguées en se classant 1ère et 2ème dans leur catégorie.



Le Carnaval,



Organisé conjointement par l'AFR le Comité des Fêtes, l'école et les Parents d'élèves, le carnaval est toujours un moment attendu par les enfants, heureux de se transformer en leur héros favori.

Le Comité des Fêtes



Les «cuisots» de l'équipe du Comité des fêtes, ont régalé, le 7 mai, quelques 220 convives, juste avant le premier bal de l'année.

De Soie d'or et d'argent

Du tricot, de la broderie, de la couture, de la dentelle, pour les passionnés de tous les travaux d'aiguille. Rendez-vous le 13 juin pour une séance de «tricot-thé» de 14 h à 19 h, «la déco de la foire» du 19 août a besoin de vous.

Le Comité Foire vous invite

Fanjeaux sera à «l'heure espagnole» le 19 août prochain. Une innovation dans la décoration du village, il sera paré de rouge et de jaune dans un «bombardement de fils» le «Yarn Bombing» de l'art de rue. Pour participer laines et explications sont disponibles en mairie et rendez-vous le 13 juin à 20 h 30 pour une soirée «pompons», à la salle polyvalente. *Pour de plus amples renseignements, appelez la mairie.*



La Société de Secours Mutuel Saint Roch

Le produit de la vente des «Anis de Saint-Roch» durant l'été dernier a permis d'offrir des abonnements, à des magazines, aux résidents de la maison de retraite Jean Loubès..

Un changement le 16 août 2012

La procession de la fête de saint Roch aura lieu à 17h et la messe à 18h.



Les Familles Rurales

Qu'ils soient Petits Pas, Marlous, One Again, Teen Age, toutes les sections étaient sur la scène pour deux représentations les 12 et 13 mai. Martine en Padena, Andrée en «clown casse-cou» et les danses occitanes en point d'orgue.



L'Etoile Sportive

Les petits «footeux» ont participé au nettoyage des abords du terrain de Cabanac, fiers de leur geste citoyen, ils ont promis de faire désormais attention et de le garder propre.

Date à réserver :

Le Forum des Associations aura lieu le 15 septembre

ARTISANS - COMMERCANTS

Antiquités - Brocante

BATEL Bruno «Aux Portes du Lauragais»
 Saint Roch 04 68 24 60 66
 GORGUES Thierry «Brocante d'antan»
 Route de Mirepoix 04 68 24 76 43

Boulangerie

DUPUY Gérard
 Route de Mirepoix 04 68 24 72 06

Boucherie - charcuterie

BIRBES Bernard
 Route de Mirepoix 04 68 24 73 60

Broderie d'Art

JOVER Nicolas
 Rue de l'église 06 84 96 49 66

Café - Journaux - Tabac

CAFE DES ARTS
 Place du Treil 04 68 24 70 68

Coiffure

CHANABE Christèle
 Résidence Aulard 04 68 24 73 72

Electricité

QUEROL Philippe
 Rue de la Forge 04 68 24 77 75

Encadrement

ATELIER ALAMI
 20 Route de Mirepoix 06 21 82 17 19

Epicerie

VIVAL
 Route de Mirepoix 04 68 78 44 23

Ferronnier

QUEROL Cyrille
 Rue des Forges 04 68 24 73 40

Fromager

BAYOL Bernard
 Route de Belpech 04 68 24 75 17

Informatique

NAGATI Michel (A.A.I. informatique)
 Rue du Bourguet Nau 04 68 24 69 16

SKERRETT-VENIAT (2R2T)
 Rue des Tisseyres 06 48 63 34 50

Jonglerie-Cerfs volants

NAGATI Michel
 Rue du Bourguet Nau 04 68 24 69 16

Maçonnerie

PAGES Joël
 Carrefour de Cabanac 04 68 24 78 59

VIOLA Frères et Fils
 Cabanac 04 68 24 77 90

VIOLA Michel
 Route de La Courtête 04 68 24 66 69

Menuiserie

BIRBES Jean-Pierre
 Montée du Christ 04 68 24 69 57

Peinture - en bâtiment

AVERSENC Thierry
 Chemin des Fontanelles 04 68 24 78 97

- à l'ancienne

REMY Patrick
 Place des Halles 04 68 24 91 76

Plomberie - Chauffage

CIARDULLO Philippe
 Route de Mirepoix 04 68 24 75 65

QUEROL Philippe
 Rue de la Forge 04 68 24 77 75

Poterie

FABRE Jean-Jacques
 Route de Mirepoix 04 68 76 03 17

Restauration

LA TABLE CATHARE
 Route de Mirepoix 04 68 24 62 46

LE BELVEDERE
 La Promenade 04 68 76 11 59

PIZZERIA (pizzas à emporter) (le mercredi soir)
 Place du Treil 06 11 04 92 69

Salon de Thé (en saison)

LA PELERINE
 Rue du Four 04 68 24 00 56

Station Service

VIDAL André
 Route de Mirepoix 04 68 24 70 11

Terrassements

ORTEGA Didier «L'Indépendance»
 Route de La Cassaigne 04 68 24 69 45

Voyage - Tourisme

VIDAL André
 La Confrérie 04 68 24 73 67

SERVICES

Ambulance

NOVELLO Jean
 Rue du Château 04 68 24 71 34

Architecte DPLG Paysagiste

BOUCHOU Daniel
 Rue du Four 04 68 24 73 73

Infirmières

CANABY Christiane
 Lombard 04 68 24 71 49

CABINET D'INFIRMIERES
 Résidence Aulard 04 68 24 78 60

Médecin

SEMBEL Catherine
 Le Presbytère 04 68 79 01 38

Notaire

MAHOUX - MARTEL
 Route de Mirepoix 04 68 76 53 90

Pharmacie

PHARMACIE OCCITANE
 Route de Mirepoix 04 68 24 76 16

Une erreur, une omission, merci de le signaler à la mairie



Mairie
 Place des Halles - 11270 Fanjeaux
 04 68 24 70 01

Ont collaboré à ce numéro : F. Paraire, E. Marty, F. Jover

N° D'URGENCE

SAMU : 15 - POLICE : 17
 GENDARMERIE : 04 68 76 10 17:
 POMPIERS : 18
 (112 depuis un portable)